

Marseille, le 21 Aout 1837

M



Le repos qu'exige de nous une commune altération de santé, joint à notre vif désir de reconnaître, comme ils le méritent les longs services de nos trois principaux commis, M<sup>r</sup> André Brochier, Guillaume Guillabert & Benjamin Devaux, nous ont décidés à nous retirer des affaires et à laisser à ces Messieurs, à dater du 1<sup>er</sup> 24<sup>bre</sup> prochain, la suite de notre maison, en cette ville, en commandite, avec des fonds suffisans pour continuer le même genre d'affaires auquel elle s'est toujours vouée, et sous la nouvelle raison: Les Successeurs d'Arquier Frères, Brochier, Guillabert & Devaux.

La liquidation à laquelle donnera lieu cette cession de notre part, est confiée aux soins de nos dits successeurs avec lesquels il vous plaira vous entendre pour tout ce qui y aura rapport leur conférant à cet effet, les pouvoirs nécessaires.

Notre sieur M<sup>re</sup> Arquier qui a toujours géré notre maison de Rome et à qui un repos complet serait aussi nuisible qu'un excès de fatigue, continuera à s'occuper dans la même ville, et pour son compte particulier de la commission dans toutes ses branches et notamment de l'expédition, de règlement de factures et de

secours-remens, en entretenant toujours avec nos successeurs les  
relations les plus étroites, nous réclamons M. , pour lui  
la continuation de votre confiance et la faveur de votre préférence.

En vous remerciant M. , de la confiance dont vous nous  
avez honorés, nous vous prions de la reporter sur nos successeurs  
qui mettront tous leurs soins à en mériter la continuation.

Nous avons l'honneur de vous saluer.

Arquier Frères.